Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 06/06/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20260605-26_06_05_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT SULPICE LA FORET

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 18h30 ~~le~~ Conseil Municipal de la commune de Saint Sulpice la Forêt, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Yann HUAUMÉ, Maire de Saint Sulpice la Forêt.

MEMBRES EN EXERCICE :	19
MEMBRES PRESENTS :	16
MEMBRES VOTANTS :	19

Étaient présents : Y. HUAUMÉ, Y. PICARD, L. LEMARCHAND, Q. VIVIER, H. LE PICHON, T. ANFRAY, A. ANGER, A. DESNÉ, A. DEVARIEUX, S. DOREL, G. GUINARD, F. LACOLLEY, H. LE BITTER, E. LIARD, M-B. TIREAU, A. VAGNEUR formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents excusés :O. BELHADE a donné pouvoir à Y. HUAUMÉ
L. LOYER a donné pouvoir à H. LE BITTER
J. ABGRALL à donné pouvoir à Y. PICARD

Secrétaire de séance : A. DEVARIEUX
Date de convocation : 28 mai 2026
Date d'affichage de la convocation : 1er juin 2026
Date de publication :6 juin 2026

N°26-06-05/01

ÉLECTIONS SÉNATORIALES / ÉLECTION DE 5 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET DE 3 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS DE LA COMMUNE

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Madame Soizic DOREL
Monsieur Hervé LE BITTER
Monsieur Ferdinand LACOLLEY
Monsieur Antoine ANGER

Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 06/06/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20260605-26_06_05_01-DE

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : HUAUMÉ Yann
est composée par :

Titulaires :
HUAUMÉ Yann
BELHADE Odile
PICARD Yves
LE PICHON Hélène
VIVIER Quentin

Suppléant·es :

LIARD Emilie
ANFRAY Thomas
LOYER Laurence

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le Maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

- liste A : 19 voix

Ainsi, 5 sièges ont été attribués.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs. :

- **Liste A** : 5 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

- ***liste A*** : 19 voix

Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 06/06/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20260605-26_06_05_01-DE

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

- **Liste A** : 3 sièges

Pour extrait certifié
Conforme au Registre,

Le secrétaire de séance
Alain DEVARIEUX

Le Maire
Yann HUAUMÉ



